



## Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 3.4

**N° de demande :** 2006-2882  
**Catégorie :** Sous-catégorie B3.4 (Nouvelle étiquette de produit – Méthode d'application)  
**Produit :** TrioPure-50  
**N° d'homologation :** 28567  
**Matière active :** Dispositifs  
**N° de document de l'ARLA :** 1452831

### Contexte

#### But de la demande

La présente demande vise à homologuer TrioPure-25 et TrioPure-50 (de Del Ozone), deux nouveaux dispositifs à usage domestique pour les piscines et les cuves thermales. Dans le cadre des consultations ayant précédé le dépôt de la demande d'homologation (numéros de demande 2005-1897 et 2005-1902), des commentaires écrits ont été présentés à Del Ozone par la DES au sujet des exigences en matière d'homologation pour ces dispositifs.

#### Évaluation des propriétés chimiques

s. o.

#### Évaluation sanitaire

Une évaluation sanitaire a été effectuée pour le dispositif de désinfection de piscines TrioPure-50. L'utilisation du dispositif n'est pas préoccupante pour la santé puisque celui-ci n'est pas utilisé en combinaison avec des produits de désinfection à base de brome, et qu'il est installé à l'extérieur ou dans une pièce bien aérée.

#### Évaluation environnementale

s. o.

## Évaluation de la valeur

Des données sur l'efficacité ont été présentées en vue de confirmer la quantité de chlore libre disponible que le dispositif TrioPure-50 produit quotidiennement. Pour le volume de bassin maximal (114 000 L) indiqué sur l'étiquette, la quantité maximale de chlore libre disponible généré par jour (0,46 kg/jour) est suffisante pour fournir la quantité de résidus de chlore recommandée (1 à 3 ppm). L'utilisation de TrioPure-50 pour les piscines et les cuves thermales à usage domestique est acceptable.

Il convient de préciser que le titulaire ne formulera pas d'allégations relatives à l'ozone; par conséquent, l'examen de l'efficacité portait uniquement sur le chlore.

## Conclusion

Conformément à l'article 7 de la *Loi sur les produits antiparasitaires* (LPA), l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) a effectué l'évaluation de la présente demande et a jugé que les renseignements étaient suffisants pour permettre l'évaluation des risques que pose TrioPure-50 pour la santé et l'environnement ainsi que de la valeur de ce produit. La présente demande vise l'homologation d'un nouveau dispositif pour piscines. L'ARLA a conclu que l'utilisation de TrioPure-50 a de la valeur et ne posera pas de risque inacceptable pour la santé ou l'environnement.

L'ARLA a jugé que le produit était admissible à l'homologation complète aux termes du paragraphe 8(1) de la LPA.

## Références

PMRA Document Number	Reference	Author	Year
1262186	Chlorine Production Efficacy Data for TrioPure 25 & 50 Lab Testing Report. Supporting Data 6a., DACO: 10.2.3.2	Jim Brown	2006

Bagchi, K., Puri, S. (1998). Free radicals and antioxidants in health and disease. *Eastern Mediterranean Health Journal*, 4(2): 350-360.

EPA (1999). *Alternative disinfectants and oxidants guidance manual*. United States Environmental Protection Agency. April, 1999.

NSF (2002). *Hazard and Safety Assessment of del agw-0500 Mobile Ozone Surface Sanitation System, AL SSS 0500 Mobile Ozone Surface System, DEL AGW-1500G Mobile Recirculating Ozone Sanitation System, and AL SSS 1500 Mobile Recirculating Ozone Sanitation System*. The toxicology Group, LLC January 16, 2002

Health Canada (1998). *Guidelines for Canadian drinking water quality; Supporting document on bromate*. October, 1998.

- Health Canada (1999). National ambient air quality objectives for ground-level ozone. Science assessment document by the Federal-Provincial Working Group on Air Quality Objectives and Guidelines. July, 1999.
- Health Canada and Canadian Food Inspection Agency (2002). Making it clear - renewing the federal regulation on bottled water: a discussion paper. August, 2002.
- Health Canada (2006). Guidelines for Canadian drinking water quality - Summary Table; updated March, 2006.
- PMRA (1999). Devices for use in swimming pools and spas. April, 1999.  
<http://www.pmra-arla.gc.ca/english/consum/pools-devices-e.html>
- Queensland Government (2004). Queensland health swimming and spa pool water quality and operational guidelines. Queensland Health Communicable Disease Unit, Public Health Services, October, 2004.
- World Health Organization (2005). WHO air quality guidelines global update 2005. Report on a Working Group meeting, Bonn, Germany, 18-20 October 2005.
- World Health Organization (2006a). Guidelines for safe recreational water environments. Volume 2: Swimming pools and similar environments.
- World Health Organization (2006b). Guidelines for drinking-water quality, 1<sup>st</sup> addendum to the 3<sup>rd</sup> Edition, Volume 1: Recommendations.

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2007

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.